



ENVIRONNEMENT



Une équipe au service du territoire  **cœur**
DE FLANDRE

**AIDES POUR LA RESTAURATION DU BOCAGE
ET L'ACCROISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ**
A destination des exploitants agricoles

#AVOSCOTES

Entretien des haies



La CCFI avec le concours du Département du Nord propose une aide pour l'entretien des haies bocagères avec une prise en charge financière de l'ordre de 50% minimum.
La haie doit être uniquement composée d'**essences locales**.

Depuis 2020, la CCFI propose outre la taille annuelle, un entretien alternatif plus respectueux des haies sur le long terme :

1 - Augmentation de la hauteur de taille progressive chaque année (+-5cm) et rabattage au lamier la 5ème année.

Assure de ne broyer que les pousses de l'année, pas d'éclat dans les branches plus anciennes, permet la floraison. Le rabattage au lamier permet une coupe nette et un retour au gabarit initial de la haie

2 - Taille au lamier tous les deux ans.

Permet un bon développement de la haie, sa floraison, une taille nette.

Sur les haies anciennes et hautes, une démonstration de plessage peut être envisagée.



*Pour en bénéficier,
faites votre demande à
environnement@cc-flandreinterieure.fr
ou téléchargez les documents sur notre site internet : <http://www.cc-flandreinterieure.fr>*

Plantation de haies



Les haies ont des fonctions environnementales de tout premier ordre. Elles participent à la lutte contre l'érosion des sols et les inondations. Elles favorisent la protection et la qualité des eaux, constituent un abri et un lieu de vie pour la faune et la flore et renforcent la qualité paysagère et la biodiversité des territoires ruraux.

La CCFI intervient pour la fourniture des plants en essences certifiées **Végétal Local**® et des protections contre les rongeurs.

La haie doit être composée de minimum 5 espèces dont une ou deux dominantes et pouvoir atteindre une largeur minimale de 1 mètre.

Un cahier des charges sera fourni pour toute demande.

La prise en charge est de 80% HT par le Département du Nord et le reste à charge réparti entre la CCFI et l'exploitant.

Une plantation citoyenne peut être organisée sur demande.



*Pour en bénéficier,
faites votre demande à
environnement@cc-flandreinterieure.fr
ou téléchargez les documents sur notre site internet : <http://www.cc-flandreinterieure.fr>*

Création / restauration de mares

La CCFI propose une aide pour la création et le curage de mares. Zones tampon contre les inondations, réserves de biodiversité et aménagements remarquables dans nos paysages, elles sont une richesse de notre territoire.

Pour chaque demande, un diagnostic est réalisé au cours du printemps pour déterminer la nécessité d'intervenir (mare asséchée ou non), la richesse écologique et l'alimentation en eau de surface ou souterraine.

Si la mare est retenue prioritaire, les travaux (curage et reprofilage des berges) auront lieu entre fin août et fin novembre. Dans le cadre de création, les travaux peuvent être réalisés toute l'année.

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 80% avec un plafond de 800 euros par mare.



*Pour en bénéficier, faites votre demande à
environnement@cc-flandreinterieure.fr
ou téléchargez la fiche de pré-diagnostic sur notre site internet :
<http://www.cc-flandreinterieure.fr>*

Installation de nichoirs



Grâce au partenariat créé dans le cadre d'un projet européen, « Tous éco-citoyens ! », la CCFI a élaboré un projet avec le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas de Calais et la Chambre d'Agriculture Nord - Pas-de-Calais.

Ainsi il est proposé aux exploitants, d'installer un nichoir sur leur exploitation. Après la visite d'un ornithologue sur le terrain, ils pourront mettre en place un ou plusieurs type(s) de nichoir(s) adapté(s) au contexte de la ferme, soit :

- Un nichoir à **chouette effraie** (sous réserve d'un bâtiment ouvert, adapté)
- Un nichoir à **chouette chevêche** en échange de la plantation de cinq plançons de saules en vue de les former en arbres têtards.
- Un nichoir à **hirondelle**

Ces installations seront conditionnées par la présence de l'espèce dans un certain périmètre. Chaque année les agriculteurs seront contactés pour transmettre des informations sur l'occupation des nichoirs. Ces données sont importantes pour le suivi des populations d'oiseaux

Projet en cours de mise en oeuvre, faites-nous part de votre intérêt nous vous recontacterons dès que les modalités seront connues



*Pour en bénéficier,
faites votre demande à
environnement@cc-flandreinterieure.fr*

Outils pour l'observation et la connaissance

Le paysage semi-bocager de la Flandre Intérieure permet d'accueillir de nombreuses espèces animales et végétales.

Sur demande, nous pouvons vous faire parvenir un « guide visuel des oiseaux de nos campagnes » qui comprend 26 espèces d'oiseaux communs de nos campagnes.

Un éventail similaire existe pour les amphibiens des mares, il sera prochainement disponible.

La biodiversité est, en Flandre comme ailleurs, en nette régression. Chaque donnée transmise peut permettre d'évaluer au mieux l'état de santé des populations. Cela permettra aux générations futures d'avoir la chance de connaître une plus grande diversité d'espèces.

Entrer les données sur les plateformes SIRF (Système d'Information Régional sur la Faune) et DIGITALE pour la flore c'est aussi participer à la sauvegarde des espèces.



Pour en bénéficier,
faites votre demande à
environnement@cc-flandreinterieure.fr
ou venez les retirer dans nos bureaux

En quelques chiffres

Depuis la création de la CCFI en 2014 ce sont près de :

- **470 000 mètres linéaires** de haies qui sont entretenues annuellement;
- **10 000 mètres linéaires** de haies qui ont été plantées
- **54** mares curées ou créées

Continuons ensemble à protéger et valoriser ce bocage qui fait la richesse de notre territoire !

Pour aller plus loin...

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet :

<http://www.cc-flandreinterieure.fr/>

Rubrique « aménager & habiter » puis « environnement »

Retrouvez également le plan d'action en faveur du bocage rédigé en collaboration avec nos partenaires belges dans le cadre du projet européen « Tous Eco-citoyens » :

<http://tous-eco-citoyens.over-blog.com/pat-milieux>



NOS COMPETENCES A VOTRE SERVICE

Contactez-nous !



Vous êtes intéressé ?

Contactez le service environnement
environnement@cc-flandreinterieure.fr

 03 74 54 00 70

Une équipe au service du territoire  **coeur**
DE FLANDRE

Communauté de communes de Flandre intérieure
222 bis rue de Vieux-Berquin - 59190 Hazebrouck

 03 74 54 00 59

cc-flandreinterieure.fr

